



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES
se réunira, en séance ordinaire le 08 décembre 2025, à 17 heures 30.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 novembre 2025.
- Délibération sollicitant l'aide de l'Etat (DETR / DSIL) concernant la tranche 2026 de mise aux normes de l'éclairage public sur les hameaux des Chambons, Poingt, Côtes, Curiaz, Plan Gaspard.
- Délibération sollicitant l'aide de l'Etat (DETR / DSIL) concernant la mise aux normes des huisseries extérieures du bâtiment public dédié à l'office de tourisme.
- Délibération sollicitant l'aide du département de la Savoie au titre du dispositif du F.D.E.C. et relative aux travaux de réfection de la voirie entre le Collet et le Mollard sur la voie communale n°4.
- Délibération autorisant Madame le Maire à représenter la commune dans le litige l'opposant à la copropriété "Les Marmottes".
- Demande de Monsieur Gemin Clément d'acheter un terrain communal - retour des Domaines.
- Demande de Monsieur Richard André pour acheter une partie d'une parcelle communale.
- Tenue d'un débat sans vote sur le Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLUi HD de la 3CMA.
- Approbation des modifications statutaires du SDES.
- Protection sociale complémentaires - Adhésion à la convention de participation sur le risque "santé" proposée par le CDG73 et approbation de la convention.
- Approbation de l'avenant à la convention avec la 3CMA pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.
- Modification des statuts de la 3CMA en vue de la signature d'une convention pour la source des Loyes.
- Approbation des tarifs des remontées mécaniques 2026 -2027.
- Approbation du tarif SAF Hélicoptères pour la saison 2025 - 2026 et de la convention relative aux secours héliportés pour l'année 2025/2026.
- Tarifs frais de secours sur pistes de la SATVAC pour la saison 2025/2026.
- Indexation du marché public de service - transports sanitaires primaires.
- Transports sanitaires effectués par le SDIS : transports consécutifs à secours sur pistes.
- Délibération validant les dates d'ouverture et de fermeture du domaine skiable 2025/2026.

- Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine privé - Dameuse food truck parcelle A 2062.
- Décision modificative n°2 budget commune.
- Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 01 décembre 2025

Le Maire

